



## Orientation 3e-2de 2021

publié le 09/02/2021

Mesdames, Messieurs les Parents d'élèves

Cher-es élèves,

Afin de valider la procédure d'orientation de votre enfant pour la rentrée 2021-2022, vous devez saisir les intentions d'orientation **avant le vendredi 12 mars 2021**.

En effet, depuis cette année la procédure d'orientation est entièrement dématérialisée et remplace la fiche de dialogue.

Cette première étape ne constitue que les **"intentions d'orientation"** : les choix définitifs d'orientation n'auront lieu qu'entre le deuxième et le troisième trimestre. Vous ne pouvez notamment pas, dans cette première étape, choisir l'établissement de prédilection de votre enfant (cette étape se fera aussi lors de la saisie des choix définitifs.)

Pour vous aider à la saisie des intentions provisoires d'orientation, vous trouverez ci-joint un fichier explicatif.

ATTENTION :

Pour saisir les intentions d'orientation de votre enfant, vous devez avoir créé un compte *Educonnect* (remplaçant du compte ATEN - Téléservices).

Pour les parents qui n'auraient pas encore créé de compte *Educonnect*, nous vous invitons à le faire dans les plus brefs délais afin de pouvoir saisir les intentions d'orientation. Pour vous aider dans cette démarche, vous pouvez suivre ce lien internet : <https://www.education.gouv.fr/scolarité-services-aide-la-première-connexion-des-parents-11939>

*NB : Pour information, des difficultés de connexion et d'accès sont remarquées si vous utilisez le moteur de navigation Internet : MOZILLA.*

En cas de difficultés, le secrétariat reste joignable au 05.46.95.99.83 pour vous aider dans vos démarches.

Cordialement,

Alice CHAUVIN, Secrétaire de Direction

 [guide\\_voeux\\_orientation\\_familles](#) (PDF de 1.8 Mo)